

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Message sur l'armée 2020 (MCF 20.031)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Message sur l'armée 2020 (MCF 20.031), 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militärorganisation	1

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
FK-NR	Finanzkommission des Nationalrats
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates

DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
CdF-CN	Commission des finances du Conseil national
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militärorganisation

Dans son **message sur l'armée 2020**, le Conseil fédéral invite l'Assemblée fédérale à adopter les arrêtés fédéraux relatifs au programme d'armement (crédit d'ensemble 1.354 milliard de francs), les crédits-cadre pour le matériel de l'armée (837 millions) et le programme immobilier du DDPS (489 millions). La valeur totale des crédits d'engagement sollicités est de 2.7 milliards de francs. Trois objectifs sous-tendent sa requête – l'amélioration de la capacité de conduite, le maintien des compétences essentielles et des capacités des forces terrestres, ainsi que la réduction du parc immobilier. Pour la seconde fois, il soumet un plafond des dépenses pour l'armée, à hauteur de 21.1 milliards de francs. Enfin, il demande la mise hors service du système de DCA Rapier.

Programme d'armement 2020

Dans le cadre du programme d'armement 2020, le Conseil fédéral entend poursuivre la modernisation des télécommunications de l'armée débutée en 2015 (budget demandé: 600 millions de francs). Outre l'acquisition de nouveaux appareils radio tactiques, il faudrait remplacer les réseaux de transmission de la voix et des données des échelons, le réseau intégré des télécommunications militaires, les installations de communication, les appareils à ondes et divers équipements relatifs. Deux composantes du système conduite de Florako – assurant la surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes – doivent être renouvelées (155 millions). Il s'agit du système de calcul pour le traitement des signaux radars (Ralus) et du système de visualisation des signaux radars pour l'image de la situation aérienne (Lunas). Un budget de 116 millions est également sollicité pour le matériel d'aide en cas de catastrophe. De plus, pour garantir la disponibilité et l'utilisation des chars de grenadiers 2000, une réserve de pièces de rechange doit être constituée (438 millions). Le dernier budget (45 millions) servirait pour la mise à niveau des avions PC-21 des forces aériennes.

Matériel de l'armée 2020

Pour l'équipement personnel et le renouvellement du matériel, un budget de 440 millions est demandé. L'armée aurait notamment besoin d'acheter des logiciels pour se prémunir contre des cyberattaques; de maintenir la valeur des équipements NBC des militaires en cas de contact avec des substances radioactives, biologiques et chimiques; d'acquérir 75'000 bottes de combat. Comme dans le message sur l'armée de 2019, 172 millions de francs sont sollicités pour le renflouement, la révision et l'élimination des munitions. Le nombre de munitions gratuites et de munitions d'ordonnance fournies aux sociétés de tir figure pour la première fois dans un message annuel de l'armée. Pour l'étude de projets, essais et préparatifs d'achats, un crédit de 837 millions est jugé nécessaire. Il sera en partie utilisé pour l'élaboration du plan de mise en œuvre de la motion Dobler (18.3179) visant la numérisation du livret de service et pour la migration du système SAP actuel vers SA/HANA.

Programme immobilier 2020

Dans le cadre du programme immobilier du DDPS, il est prévu sur la base aérienne de Dübendorf, de concentrer la base fédérale au nord de la piste (68 millions). L'intégration dans le périmètre de la caserne d'Auenfeld de plusieurs sites en fin d'utilisation et la seconde étape de la rénovation générale de la place d'armes de Frauenfeld permettront d'accroître l'efficacité de l'instruction et de réduire les charges d'exploitation actuelles (86 millions). L'agrandissement de la place d'armes de Chamblon en vue de l'accueil de l'école d'hôpital, et par conséquent la désaffectation de la place d'armes de Moudon, nécessiteront 29 millions de francs. De plus, 41 millions seront alloués pour la rénovation de l'installation militaire abritant le système Florako. Enfin, le programme demande également un crédit de 265 millions pour d'autres projets immobiliers.

Plafond des dépenses

Pour la période 2017 à 2020, le plafond des dépenses de l'armée s'élevait à 20 milliards. Dans les dix prochaines années, il faudra investir environ 8 milliards de francs pour la protection de l'espace aérien et 7 milliards pour les autres composantes de l'armée. Avec un taux de croissance réelle de 1.4% par an de l'enveloppe budgétaire des

dépenses de l'armée et compte tenu du renchérissement, le plafond des dépenses pour les années 2021 à 2024 devrait avoisiner les 21.1 milliards.

Mise hors service du système de DCA Rapier

Dans son message sur l'armée 2018, le Conseil fédéral proposait la mise hors service de l'artillerie de forteresse, des chasseurs de chars 90, de certains avions de combat F-5 Tiger, d'obusiers blindés et de véhicules de transport à chenilles. En 2020, il demande la mise hors service du système de DCA Rapier. D'une part, il ne peut plus répondre aux menaces aériennes actuelles. D'autre part, l'armée ne dispose plus de pièces de rechange.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.06.2020
DIANE PORCELLANA

Le **Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité** les quatre arrêtés fédéraux – sur le plafond des dépenses pour la période 2021 à 2024, sur le programme d'armement 2020, sur l'acquisition de matériel 2020, sur la mise hors service du système de DCA Rapier, sur le programme immobilier du DDPS 2020 – composant **le message sur l'armée 2020**. L'armée pourrait disposer ainsi d'une enveloppe de CHF 2.7 milliards pour ses différents projets; le plafond des dépenses est fixé à CHF 21.1 milliards.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 02.07.2020
DIANE PORCELLANA

La CdF-CN propose à la CPS-CN et à la chambre basse de se calquer sur la position du Conseil des Etats s'agissant du **message sur l'armée 2020**. Lors de la discussion, elle a balayé l'ensemble des propositions visant à réduire les crédits sollicités par le Conseil fédéral – de CHF 0.7 milliards et de CHF 2.1 milliards pour le plafond des dépenses, de CHF 5 millions pour le remplacement des systèmes de conduite de Florako, de CHF 88 millions pour la prolongation de la durée de vie des chars de grenadiers 2000, de CHF 83 millions pour la dotation de trois postes budgétaires, de CHF 26 millions dans le programme immobilier du DDPS.³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 23.09.2020
DIANE PORCELLANA

Le Conseil national a approuvé les cinq projets d'arrêtés fédéraux composant le **message sur l'armée 2020**. La tentative de renvoi des projets au Conseil fédéral du camp rose-vert a échoué par 121 voix contre 63. Toutes les propositions visant à réduire l'une ou l'autre enveloppe sollicitée sont restées lettre morte. Le plafond de dépenses a été approuvé par 124 voix contre 65 et 1 abstention. Le crédit d'engagement pour le programme d'armement – de CHF 1.354 milliard – a été avalisé par 124 voix contre 60 et 5 abstentions; celui pour l'acquisition de matériel pour l'armée (CHF 837 millions) par 123 voix contre 55 et 11 abstentions; celui pour le programme immobilier du DDPS (CHF 489 millions) par 177 voix contre 3 et 9 abstentions. La mise hors service du système de DCA Rapier a été acceptée par 178 voix contre 4 et 6 abstentions. Ainsi, l'armée dispose de CHF 2.7 milliards pour moderniser et acquérir de nouveaux équipements, avec un plafond des dépenses pour la période 2021-2024 de CHF 21.1 milliards.⁴

1) Communiqué de presse du Conseil fédéral du 20.2.20; FF, 2020,p. 2173s; TA, 21.2.20

2) BO CE, 2020, p. 539s; CdT, NZZ, 17.6.20

3) Communiqué de presse CdF-CN du 2.7.20; TG, 3.7.20

4) BO CN, 2020, p. 1792s